

le 27 mai 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mai 2014

2014 V 14 Vœu relatif aux plantations et abattages d'arbres liés aux projets d'extension du tramway.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le vœu déposé par M. Claude GOASGUEN, M^{me} Danièle GIAZZI, M. Pierre GABORIAU, M^{mes} Céline BOULAY-ESPERONNIER, Michèle ASSOULINE, MM. Pierre AURIACOMBE, Grégoire CHERTOK, M^{me} Julie BOILLOT, M. Stéphane CAPLIEZ et les élus du Groupe UMP relatif à l'abattage d'arbres d'alignement lié aux projets d'extension du tramway T3 et d'insertion urbaine de lignes et de liaisons à haut niveau de service ;

Considérant que les projets de réalisation ou d'extension du tramway impliquent une redistribution des usages de la voirie, qui conduit généralement à devoir abattre un certain nombre d'arbres existants sur l'espace public, afin de maintenir des fonctions essentielles à la vie locale (livraisons notamment) et à la desserte des riverains, et afin de se conformer à des obligations réglementaires ;

Considérant les enseignements tirés des chantiers du tramway T3 précédemment achevés, sur l'état phytosanitaire dégradé d'une partie des arbres présents sur l'espace public, qui auraient dû être abattus à très court terme, indépendamment du projet de tramway ;

Considérant les engagements pris et respectés par la Ville de Paris sur les projets de réalisation ou d'extension du tramway déjà soumis à enquête publique ou déjà mis en service, présentant un bilan positif de : respectivement 1 251 arbres replantés contre 901 sujets abattus sur le tramway des Maréchaux est porte d'Ivry – porte de la Chapelle, et de 387 arbres prévus d'être replantés contre 276 prévus d'être abattus sur l'extension du T3 jusqu'à porte d'Asnières, soit un bilan de près de 3 arbres plantés pour 2 abattus sur ces deux projets ;

Considérant les objectifs généraux de la Ville en matière de requalification urbaine d'amélioration du paysage urbain à l'occasion des grands projets de voirie et de transports, et de diversification des essences d'arbres présents sur l'espace public concourant ainsi à la préservation de la biodiversité ;

Considérant l'objectif de mandature de planter 20 000 arbres supplémentaires d'ici 2020 ;

Sur proposition de M. Christophe NAJDOVSKI, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

- les études qui seront menées conjointement par le STIF, la RATP et la Ville de Paris dans le cadre de la création de nouvelles lignes à haut niveau de service, retiennent comme objectif de minimiser l'impact sur le patrimoine arboré existant afin que le nombre d'arbres abattus soit le plus faible possible,
- le solde entre le nombre d'arbres qui seront plantés et ceux qui devront être abattus soit positif et contribue, par la diversité et la qualité des essences qui seront plantées, à une amélioration esthétique, au verdissement du paysage urbain et au renforcement de la biodiversité.